



Sous la présidence de madame Danièle Henkel

UNE PREMIÈRE RENCONTRE CONSTRUCTIVE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

Montréal, le 28 mai 2015 — Les membres du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) se sont réunis pour la première fois, aujourd'hui, aux bureaux de la Société. Cette première rencontre aura permis aux nouveaux membres du Conseil de se familiariser avec les principaux enjeux du Parc. Précisons que pour la première fois depuis 2013, le Conseil était complet avec neuf membres présents.

« Je suis très contente de cette première rencontre. Nous avons eu un conseil d'administration constructif et dynamique. Je me réjouis de l'expertise diversifiée de chacun des membres dont la contribution sera essentielle pour la suite des choses. J'ai senti un réel engagement de la part de tous ainsi qu'un profond désir de vouloir travailler ensemble afin de contribuer au développement stratégique et au rayonnement international du parc Jean-Drapeau tout en redonnant ses lettres de noblesse à un site unique qui appartient aux Montréalais » de dire madame Danièle Henkel, présidente du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau.

Le Conseil s'est également entendu sur les rôles et responsabilités de ses membres. C'est ainsi que seront créés des comités sur la gouvernance, l'audit, les ressources humaines, la communication, le modus vivendi (orientations s'appuyant sur les valeurs du Parc) ainsi que sur le développement stratégique du parc Jean-Drapeau.

Le conseil d'administration a adopté une résolution pour la résiliation des quatre contrats en lien avec le Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV) du parc Jean-Drapeau. Cette recommandation avait été adoptée par le comité exécutif de la Ville de Montréal le 23 mars dernier suite aux recommandations contenues dans les rapports de l'inspecteur général et de la commission permanente sur l'inspecteur général.

En terminant, madame Henkel s'est engagée, avec les autres membres du Conseil, à rétablir la communication entre la Ville de Montréal, les citoyens et les médias par la mise en place d'un corridor de communication dont l'objectif sera de véhiculer, de façon transparente, toute nouvelle pertinente émanant du Parc.

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal de la Ville de Montréal dont la mission est de gérer, d'administrer, de développer, de protéger et d'animer le parc Jean-Drapeau.